

**HALTE À LA VIOLENCE
CONTRE LES FEMMES**

Amnesty International lance une campagne mondiale pour mettre fin à la violence contre les femmes, plaie universelle et terrible atteinte aux droits humains

Index AI : ACT 77/021/2004
ÉFAI

Embargo : vendredi 5 mars 2004 (11 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« La violence contre les femmes est une maladie grave qui ronge le cœur de toutes les sociétés, dans tous les pays du monde », a déclaré aujourd'hui Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, lors du lancement de la campagne mondiale de l'organisation pour mettre fin à la violence contre les femmes.

En temps de paix comme en temps de guerre, les femmes se voient infliger des atrocités pour la simple raison qu'elles sont des femmes. Des millions de femmes sont battues, violées, assassinées, attaquées, mutilées, ou même privées du droit d'exister. Au moins une femme sur trois subira de graves violences au cours de sa vie.

Au moment de lancer sa campagne mondiale *Halte à la violence contre les femmes*, Amnesty International demande à tous, hommes et femmes, de se mobiliser de façon urgente pour mettre fin à ce scandale révoltant. Pour citer Irene Khan : « *Cela ne se passe pas seulement là-bas, loin d'ici ; cela se produit ici même. Cela n'arrive pas qu'aux autres ; cela peut vous arriver, à vous, à vos amies ou à des membres de votre famille. Jusqu'à ce que nous tous, hommes et femmes, nous disions "Je veux que cela cesse", cela continuera.* »

« *La violence contre les femmes est une terrible atteinte aux droits humains. Ces droits ne consistent pas seulement en un ensemble de lois et d'obligations ; ils sont porteurs d'un message, celui de l'égalité des droits pour tous. La violence contre les femmes transforme en gouffre le fossé existant entre ces droits et ce qu'en font les gouvernements, les autorités locales, les personnalités du monde des affaires, les responsables religieux et autres personnes influentes.* »

Le rapport d'Amnesty International intitulé *Mettre fin à la violence contre les femmes : un combat pour aujourd'hui* révèle

les causes multiples de cette violence, qui se manifeste aussi bien dans les conflits armés que dans les familles et prend aussi la forme de pratiques traditionnelles nocives, destinées à contrôler la sexualité des femmes.

« *Lors des conflits, de multiples formes de violence menacent les femmes. Il faut citer les fillettes enrôlées de force dans l'armée, couramment violées par les autres soldats, les civiles de tout âge mutilées, violées et tuées par les troupes de l'autre camp pour qui ces actes constituent une arme de guerre, sans oublier l'aggravation des violences domestiques lorsque les soldats rentrent à la maison ; bref, les conflits armés ont des répercussions désastreuses sur les femmes, bien au-delà de la violence inhérente à la guerre.* »

Amnesty International met également l'accent sur le problème mondial des violences commises au foyer et dans le milieu social : il n'est pas un pays au monde qui soit réellement parvenu à protéger les femmes dans les murs de leur maison. « *Derrière des portes closes, en secret, les femmes subissent les violences qui leur sont infligées par leurs compagnons et leurs parents les plus proches ; la honte et la peur les empêchent de parler et, lorsqu'elles osent le faire, on ne les prend pas au sérieux.* » Même dans les pays où des lois sont censées prévenir et punir ce type de violence, il est fréquent que les autorités ne les appliquent pas. Parfois, des autorités parallèles représentées par des dirigeants traditionnels ou religieux vont même jusqu'à permettre ces pratiques, ajoute Amnesty International.

« *Du champ de bataille à la chambre à coucher, les femmes sont en danger, a déclaré Irene Khan. Elles sont les premières à subir la pénurie de services sociaux, les premières à être privées d'éducation et de soins de santé. Les conséquences de la mondialisation économique appauvrissent et marginalisent de plus en plus de femmes. Les femmes pauvres sont davantage exposées à la violence, moins capables d'y échapper. La pauvreté limite considérablement la capacité des femmes à s'organiser et à lutter pour le changement. Sur ce plan, comme sur bien d'autres, les États ne s'attaquent pas à la véritable terreur, car le terme de terreur convient bien au sort subi jour après jour par des millions de femmes.* »

Amnesty International rend hommage aux organisations féminines du monde entier, qui ont obtenu au cours des dernières décennies des résultats remarquables dans l'action contre la violence, pour la justice et pour l'égalité. « *Nous avons de nombreuses raisons d'envisager l'avenir avec optimisme, car de véritables solutions existent, et leur efficacité a pu être constatée*, a déclaré Irene Khan. *Aux côtés des organisations féminines, nous agissons en faveur du changement.*

« *En tant qu'organisation de défense des droits humains, nous mobiliserons nos membres et nos sympathisants dans le monde entier. Nous entraînerons dans le mouvement des hommes aussi bien que des femmes. Les hommes doivent jouer un rôle central pour que nous parvenions à mettre fin à la violence contre les femmes.* »

Au cours de la campagne, Amnesty International va :

- lancer un appel aux hommes comme aux femmes afin qu'ils mènent le combat destiné à mettre fin à la violence contre les femmes ;

- œuvrer en faveur d'un monde où les sociétés, les cultures, les régimes, les appareils judiciaires considéreront unanimement la violence contre les femmes comme intolérable ;

- exiger que les auteurs de ces agissements et ceux qui les permettent soient amenés à en répondre ; lutter contre l'impunité des responsables des actes de violence contre les femmes, que ce soit en temps de paix ou au cours de conflits ;

- demander l'abolition des lois qui exercent une discrimination contre les femmes et l'adoption de lois et autres mesures protégeant les femmes de la violence, ainsi que la mise en œuvre effective de ces dispositions ;

- considérer les États comme responsables, individuellement et collectivement, en vertu du droit international et des législations nationales qui les mettent dans l'obligation de prévenir les actes de violence contre les femmes, d'enquêter sur ces actes, de punir leurs auteurs et d'assurer une réparation aux victimes, que ce soit en temps de paix ou pendant un conflit ;

- faire en sorte que des mesures efficaces contre la violence envers les femmes soient prises au niveau local, en intervenant dans ce sens auprès des instances appropriées :

autorités locales, religieuses, traditionnelles ou autres personnalités ;

- agir pour que les combattants qui commettent des violences contre les femmes ne bénéficient plus de l'impunité.

« *La violence contre les femmes n'est ni normale, ni légitime, ni acceptable ; elle ne doit être ni tolérée ni acceptée. Il est possible et nécessaire d'y mettre un terme, a conclu Irene Khan. C'est à nous qu'il appartient de faire en sorte que les droits humains soient respectés, y compris sous nos toits.* » ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>